Le premier Conseil des Ministres de l’année 2014 s’est tenu, le jeudi 02 janvier 2014, au Palais de la République sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de son intervention, lePrésident de la République a présenté ses vœux de nouvel an au Premier Ministreet à l'ensemble des membres du Conseil, en leur souhaitant une année de paix,de succès et de prospérité partagée avec tous les sénégalais.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de cette première séance de la nouvelleannée, pour insister sur l'impératif d'une intensification notable desréalisations en 2014, en vue d'améliorer le bien-être des populations.

Le Président de la République a indiqué, qu'après définition du cap stratégiquede l'émergence du Sénégal, la Déclaration de Politique Générale du PremierMinistre, l'adoption de la loi de finances 2014 et du Programme triennald'investissements publics (PTIP 2014 - 2016), doivent suivre, une mobilisationeffective des ministères et la mise en avant des administrations, en vue d'uneexécution efficace et efficiente des politiques et programmes publics engagés.

A ce titre, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à mettre en œuvreavec célérité et efficacité, le Plan d'actions du Gouvernement pour 2014, quifera l'objet d'une évaluation trimestriel par le Président de la République,lui-même, dans une dynamique d'instauration de la culture du résultat.

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'accorder une attentionparticulière, entre autres, à la préparation du Groupe consultatif prévu les 24et 25 février 2014 à Paris, à la mise en œuvre de l'Acte III de ladécentralisation, à la bonne tenue des élections locales du 29 juin 2014 etenfin, à l'organisation exemplaire du XVème Sommet de la Francophonie.

Abordant la question de l'emploi, notamment des jeunes, le Président de laRépublique a engagé le Gouvernement à finaliser et à mettre en œuvre, à partirde janvier 2014, le plan d'urgence requis. Dans le même ordre d'idées, le Chefde l'Etat a exigé du Gouvernement la poursuite de l'exécution accélérée desprogrammes de Couverture maladie universelle et de Bourses de sécuritéfamiliale.

Au demeurant, le Gouvernement devra veiller au renforcement du dialogue avecles partenaires sociaux et à l'organisation en février 2014, de la Conférencesociale, rencontre majeure pour l'agenda républicain.

Le Président de la République a également mis l'accent sur les questionsd'éducation, de formation professionnelle et des universités qui constituentdes secteurs prioritaires de l'action gouvernementale.

Il en est de même pour l'énergie qui nécessite un pilotage exceptionnel dansses différents aspects (électricité, électrification rurale, hydrocarbures),pour la réalisation dans les meilleures conditions, des investissements déjàprogrammés.

S'agissant de l'agriculture, autre secteur prioritaire de l'actiongouvernementale, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à s'assurer de lapleine réussite de la présente campagne de commercialisation agricole et à préparer,dès à présent, la prochaine campagne hivernale 2014, avec entre autres, uneattention particulière portée à l'accélération du programme de reconstitutiondu capital semencier et à l'équipement rural.

Le Président de la République a rappelé son souhait ardent de dynamisation desressources internes de financement de l'économie nationale, dans le cadre de laNouvelle politique de développement des PME/PMI, en demandant au Gouvernement,le lancement impératif en janvier 2014, du FONSIS, du FONGIP et de la BNDE.

Concernant les fondamentaux structurels de l'action publique, le Chef de l'Etata transmis au Gouvernement des instructions fermes, aux fins de hâter la miseen œuvre des programmes de rationalisation des dépenses courantes desstructures publiques. Il a aussi demandé au Premier Ministre d'engager, sansdélai, à partir des acquis de l'audit physique et biométrique de la Fonctionpublique, la modernisation générale de l'administration pour satisfaire aubesoin de performance que requiert la stratégie d'émergence du Sénégal.

Le Chef de l'Etat, a également demandé au Gouvernement de relancer le processusdes Conseils délocalisés dans les régions en attente (Kédougou, Sédhiou,Kaffrine, Dakar, Fatick, Thiès) et de faire le bilan de l'exécution des plansd'investissements validés pour les régions déjà concernées.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication rendant compte desactivités gouvernementales en mettant l'accent sur :

- la Conférence générale des Ambassadeurs et Consuls généraux du Sénégal ;

- le Conseil interministériel de validation de la Stratégie nationale deProtection de l'Enfant et les standards minimaux de prise en charge des enfantsen situation de vulnérabilité ;

- le forum sur la contribution du sport dans l'Economie ;

- la rencontre tenue sur le Sénégal, une grande Nation de sport et de sportifs.

Auparavant, le Premier ministre a présenté au Chef de l'Etat et à son cabinet,au nom des

membres du Gouvernement et en son nom personnel, ses vœux les plusardents de santé, de prospérité et de bonheur pour l'année nouvelle, en yassociant également sa famille. Le Premier ministre a aussi félicité lePrésident de la République pour son brillant discours à la Nation du 31décembre 2013.

Il a, par ailleurs, noté pour l'année 2013, une série de réalisations à mettreà l'actif du Gouvernement, avec notamment le renforcement des initiatives degratuité des soins de santé, les bourses de sécurité familiale, l'améliorationdes performances dans le secteur agricole et le lancement des programmesstructurants d'infrastructures de base.

Le Ministre de l'Energie a présenté au Conseil une communication portant sur leProgramme d'investissements de la SENELEC pour la période 2014-2017. LeMinistre a indiqué que le plan de production projeté vise un mix-énergétiquequi permettra de couvrir la demande en énergie du pays en quantité suffisante,dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité.

La diversification des sources de production qui sera ainsi opérée, permettrade sortir de notre dépendance vis-à-vis d'un seul combustible et entrainera labaisse des coûts de production sur la base d'autres sources d'énergieprésentant des prix d'exploitation plus bas. La réalisation de tous lesinvestissements prévus entre 2014 et 2017 va doter notre pays d'une puissanceexploitable du service public de l'électricité de l'ordre de 1000 MW en 2017contre 587 MW actuellement.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et desOrganisations professionnelles a fait au Conseil une communication relative àla signature à Doha, de l'accord sur l'envoi de travailleurs sénégalais auQatar. Cet accord matérialise un des axes de coopération avec le Qatar,résultant de la visite du Président de la République dans ce pays ami et permetaux entreprises qataries de faire appel à la main d'œuvre sénégalaise dansdivers secteurs (santé, BTP, hôtellerie, restauration...).
Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait lepoint sur les conclusions de la 4ème Conférence générale des Ambassadeurs etConsuls généraux du Sénégal, élargie aux Attachés militaires, navales et del'Air ainsi qu'aux Chefs de Bureaux économiques. Le Ministre a transmis au Chefde l'Etat les sentiments de gratitude de tous les participants. A ce propos, lePrésident de la République a décidé de la tenue, tous les deux ans, de laConférence.

Le Ministre a également rendu compte de l'opération de rapatriement dessénégalais vivants en République centrafricaine, qui se poursuit avec un 2èmevol attendu dans les prochaines heures. Il a aussi évoqué les perspectives decoopération entre le Sénégal et certains pays amis.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur ledéroulement de la campagne de commercialisation en cours en révélant que troissemaines après le démarrage, 21 853 tonnes, dont 2 188 tonnes de semencescertifiées ont pu être collectées.

Le Ministre a également informé du démarrage cette semaine des opérations decollecte dans la région de Ziguinchor, grâce à un financement mobilisé auprèsde la Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (C.N.C.A.S), d'un montantde 525 millions de FCFA. Au total, la C.N.C.A.S a accordé un financement de8,842 milliards de FCFA à la date du 31 décembre 2013.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et des Valeurs civiques a fait le pointdes préparatifs du Forum sur l'emploi.
Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

Le projet de loi portant baisse des loyers n'ayant pas été calculé suivant lasurface corrigée.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris lesdécisions suivantes :

- Monsieur El Hadji Amadou NIANG, Consultant international, est nomméAmbassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégalauprès de Son Excellence Madame Dilma Rousseff, Présidente de la Républiquefédérative du Brésil, avec résidence à Brasilia, en remplacement de MonsieurAbdoul Aziz NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Abdoul Aziz NDIAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal,précédemment Ambassadeur du Sénégal en République fédérative du Brésil, estnommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République duSénégal auprès de Son Excellence Monsieur Joachim GUACK, Président de laRépublique fédérale d'Allemagne, avec résidence à Berlin, en remplacement deMonsieur Henri Antoine TURPIN, admis à faire valoir ses droits à une pension deretraite ;

- Monsieur Moustapha DIENG, Administrateur civil principal de classeexceptionnelle, précédemment Préfet du département de Rufisque, région deDakar, est nommé Gouverneur de la Région de Kédougou, en remplacement deMonsieur Tidiane DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension deretraite ;

- Monsieur Moustapha NDAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet duDépartement de Koungheul, région de Kaffrine, est nommé préfet du Départementde Dagana, région de saint - Louis, en remplacement de Monsieur Abdou BODIAN,admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Madiop KA, Administrateur civil, précédemment en service à laDirection générale de l'Administration territoriale, est nommé Préfet dudépartement de Koungheul, région de Kaffrine, en remplacement de MonsieurMoustapha NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil, précédemment enservice à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nomméPréfet du département de Foundiougne, région de Fatick, en remplacement deMonsieur Mame Gor DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension deretraite ;

- Monsieur Amadou Lamine GUISSE, Administrateur civil, précédemment Adjoint auGouverneur de la Région de Thiès, chargé des affaires administratives, estnommé Préfet du département de Birkelane, région de Kaffrine, en remplacementde Monsieur Ibrahima FALL, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Pape Malick NDAO, Administrateur civil, précédemment Adjoint auGouverneur de la région de Matam, chargé des affaires administratives, estnommé Préfet du département de Saraya, région de Kédougou, en remplacement demonsieur Mouhamadou Moctar WATT, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Al Hassan SALL, Administrateur civil, précédemment Préfet dudépartement de Nioro du RIP, est nommé Préfet du Département de Rufisque,région de Dakar, en remplacement de Moustapha DIENG, appelé à d'autresfonctions ;

- Monsieur Makane MBENGUE, Administrateur civil, matricule de solde n°508 274,précédemment Préfet du département de Vélingara, région de Kolda, est nommépréfet du Département de Mbacké, région de Diourbel, en remplacement deMonsieur Serigne MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Fodé FALL, Administrateur civil, matricule de solde n°616 290/R,précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kolda chargé des affairesadministratives, est nommé Préfet du Département de Sédhiou, en remplacement deMonsieur Amadou Matar CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Amadou Matar CISSE, Administrateur civil, matricule de solde n°519795/J, précédemment Préfet du Département de Sédhiou région de Sédhiou, estnommé Préfet du département de Vélingara, région de Kolda ;

- Monsieur Mame Less CABOU, Administrateur civil, matricule de solde n°616303/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de Kédougou chargé des affairesadministratives, est nommé Préfet du Département de Nioro du Rip, région deKaolack, en remplacement de monsieur Al Hassan SALL, appelé à d'autresfonctions ;

- Monsieur Ousmane KANE, Administrateur civil, matricule solde n°604 137/E,précédemment Préfet du département de Podor, région de Saint-Louis, est nommé Préfet du département de Malem Hodar, région de Kaffrine, en remplacement deMonsieur Amadou SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Amadou SAKHO, Administrateur civil, matricule de solde n°375

575/B,précédemment Préfet du département de Malem Hodar, région de Kaffrine, estnommé Préfet du département de Podor, région de Saint-Louis, en remplacement deMonsieur Ousmane KANE, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Alioune FAYE, Chirurgien dentiste, titulaire d'un Diplôme d'EtudesSupérieures spécialisées en gestion hospitalière, matricule de solde n°600828/H, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional de Fatick ;

- Monsieur Mouhamadou Moustapha SOW, Docteur en histoire, Conseiller techniqueen communication du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,matricule de solde n°610 935/F, est nommé Directeur du Centre de Documentationscientifique et technique (CNDST) dudit ministère, poste vacant ;

- Monsieur Mouhamadou Mansour FAYE, Maître de Conférences au département dePhysique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), matricule de solden°102 259/C, est nommé Coordonnateur de l'Université virtuelle du Sénégal(UVS), poste vacant ;

- Monsieur Cherif NDIANOR, Formateur, est nommé, Président du Conseil deSurveillance de l'agence de la Grande Muraille Verte, en remplacement deMonsieur Birane SY.

Revenir